



HAL
open science

**Regards épistémologiques croisés entre John Rawls et
Noam Chomsky**
Guillaume Mathelier

► **To cite this version:**

Guillaume Mathelier. Regards épistémologiques croisés entre John Rawls et Noam Chomsky. Colloque international Rawls 2021 “ Héritages et usages de Rawls ”, Nov 2021, Paris, France. hal-03789188

HAL Id: hal-03789188

<https://hal.science/hal-03789188>

Submitted on 27 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dr. Guillaume Mathelier

Haute école de gestion – Genève

Membre associé Université Laval – Québec

Contribution pour le colloque international :

Héritages et usages de Rawls – Théorie de la justice : 50 ans après

Regards épistémologiques croisés entre John Rawls et Noam Chomsky

Table des matières

<i>Quels regards croisés entre Rawls et Chomsky ?</i>	2
<i>Un contexte bouillonnant</i>	4
<i>L'évocation de la pensée chomskyenne dans Théorie de la justice</i>	6
Position originelle et cognitivisme	6
La visée anthropologique égalitaire des projets rawlsien et chomskyen	8
Rawls' linguistic analogy.....	10
<i>Les réactions critiques aux pensées rawlsienne et chomskyenne</i>	12
Trois types de critiques.....	12
Dworkin et la critique de la position originelle	13
L'individu en contexte	15
Éthique de la discussion : le langage en action.....	19
Propos conclusifs.....	22
<i>Bibliographie</i>	24

Quels regards croisés entre Rawls et Chomsky ?

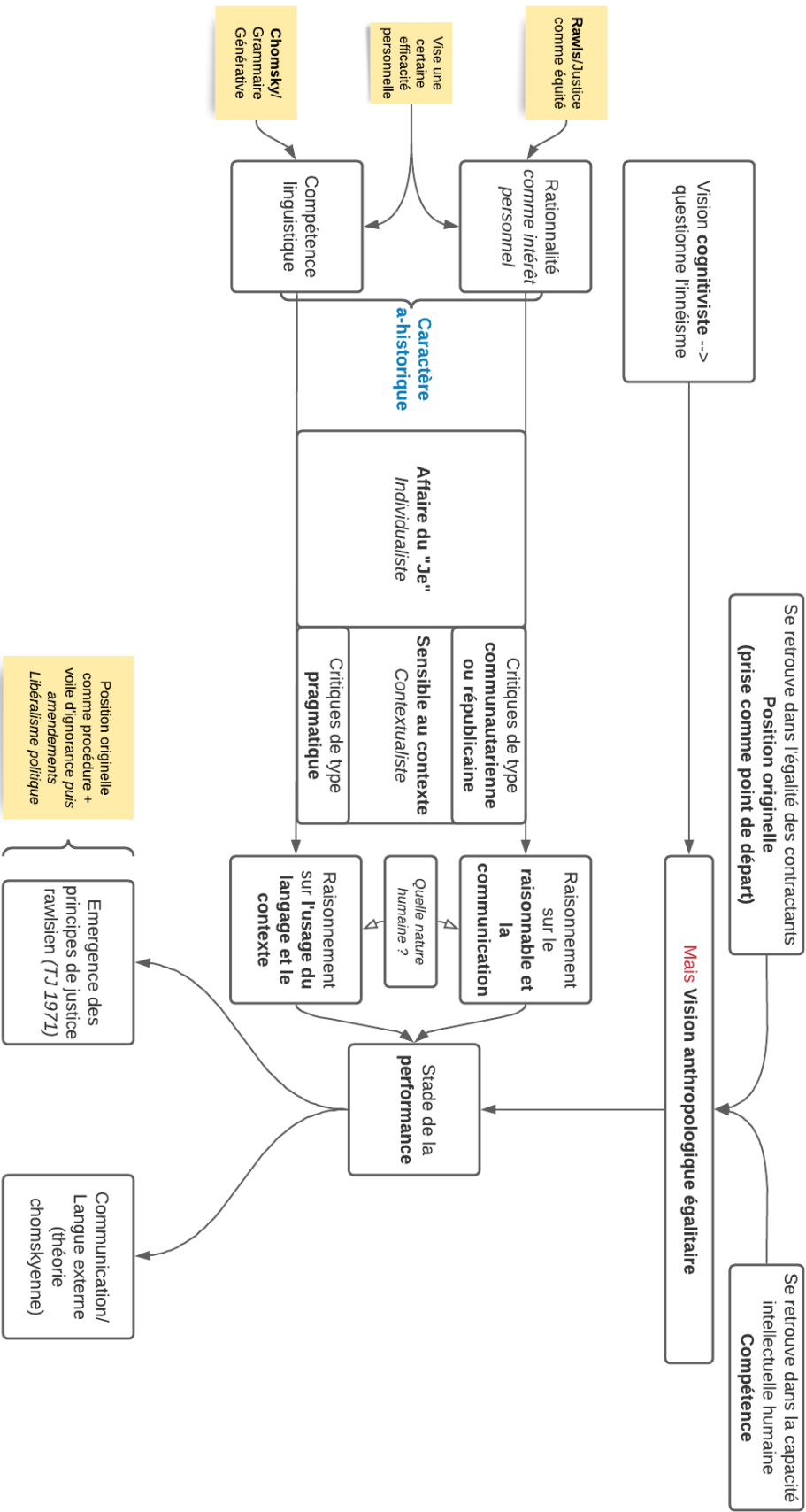
Un élément dans la Théorie de la justice en 1971 aurait pu passer inaperçu : la référence à la théorie du linguiste Chomsky (Rawls, 1997). Passage furtif, mais révélateur de ce qui se passe dans l'ébullition philosophique des années 60/70.

Nous situons notre contribution d'un point de vue épistémologique et souhaitons montrer l'intérêt de produire une réflexion comparative entre la théorie rawlsienne et chomskyenne. Rawls et Chomsky partagent la même inclination pour un individu rationnel capable de faire émerger les principes de justice dans la position originelle comme d'accéder universellement au langage dans la grammaire universelle chomskyenne (Chomsky, 1971). Un même goût pour l'affirmation de **principes** généraux et abstraits avec comme point de convergence l'égalité des potentialités commune à tous les êtres humains.

Notre analyse vise à montrer non pas que ces deux auteurs travaillaient de concert, mais plutôt de rendre compte qu'ils répondaient chacun à leur manière aux signes des temps, à l'implication de près ou de loin au débat sur la guerre du Vietnam et à ses horreurs présentes dans la tête de chaque américain, à la montée des aspirations égalitaires dans le sillage du mouvement des droits civiques ou encore les revendications de la contre-culture américaine sur les campus universitaires.

Nous faisons donc l'hypothèse qu'au-delà d'une réelle inspiration (nous ne disposons que de peu de faits pour le dire), les parcours respectifs de Rawls et Chomsky dans leur discipline respective, sont le reflet d'un climat, d'une époque qui tend vers l'universalisme et l'égalité. Dans des combats partisans et militants, et dont les philosophes et les scientifiques se saisissent. Nous nous inscrivons dans la recherche d'un faisceau d'indices qui ne feront pas une théorie générale de transfert analogique, mais qui donneront à réfléchir à des mouvements épistémologiques communs dans leur construction, mais aussi dans le type de critiques qu'ils recevront. Ce que nous appellerons plus prosaïquement des regards croisés.

Pour être méthodologique et accompagner le lecteur dans sa compréhension, nous ferons un **parcours dans une cartographie** que nous vous proposons dès à présent en synthèse et que nous allons expliciter au fur et à mesure.



Cartographie

Après une brève description du contexte d'émergence de leurs théories respectives (**première étape**), une **seconde étape** nous invitera à mieux comprendre la vision cognitiviste des deux auteurs, à travers notamment l'évocation de Chomsky et de la grammaire générative dans Théorie de la justice en 1971 (parfois nommée « Rawls linguistic analogy »), et de questionner l'attrait pour la rationalité et la compétence linguistique qui mettent l'accent sur des compétences communes et égales à l'humanité. Une **troisième étape** nous emmènera vers les principales critiques à leurs égards et surtout le type de critiques qui finalement objecte un individu théoriquement trop peu « charnu » et bien plus cantonné au rôle d'unité pensante que d'agent réel. La sous qualification du contexte et des relations intersubjectives, feront progresser Rawls vers Libéralisme politique et la reformulation de sa théorie de la justice à la fin de sa vie avec Justice comme équité et Chomsky vers une précision de sa théorie qui abordera davantage la question de la performance du langage (langage en usage) sans renier son inclination particulière pour la compétence linguistique. Nous pourrions ainsi observer les stratégies de défense des deux auteurs.

Un contexte bouillonnant

La fin des années 50 et les années 60/70 sont le terreau des idées de progrès social. Nous ne ferons pas ici une histoire des USA, car nous ne sommes pas historien et que l'idée est juste de comprendre la toile de fond, mais nous pouvons sans autre mesure affirmer que le contexte est bouillonnant. Le mouvement des droits civiques voit émerger des figures emblématiques comme Martin Luther King, mais surtout des combats universalistes en faveur des droits humains. Comme le note le journaliste et expert de ces questions Marshall Frady, « le mouvement en faveur des droits civiques auquel, rappelons-le, participa toute la nation, visait donc à expurger ce péché originel (note : la ségrégation institutionnalisée) ; il souleva la crise morale la plus aiguë et les combats héroïques que le pays ait connus depuis la Guerre civile » et « durant ces quelques années d'effervescence, il y eut une sorte d'aspiration générale à des valeurs morales plus élevées » (Frady, 2004, p 10). Depuis l'arrestation de Rosa Parks qui refusa de laisser sa place libre dans un bus alors qu'elle venait de s'asseoir dans la section réservée aux blancs, jusqu'aux changements constitutionnels avec le Civil Rights Act de 1964 et le Voting Rights Act de 1965 qui élimineront, au moins en droit, les ségrégations civiles et politiques, le mouvement des droits civiques questionne profondément les USA et expose le pays au regard des autres pays du monde. Rawls note l'importance de ce combat et particulièrement le combat de désobéissance civile contre des lois injustes (Rawls, 1996, p 43-408). Rawls est aussi attentif sur la portée des revendications notamment celles de Martin Luther King Jr. (au final étant pasteur ne défendrait-il pas une doctrine englobante ?). Son jugement est sans équivoque à ce propos et contribue à aller dans le sens du philosophe : « Il est clair que les doctrines religieuses sous-tendent les opinions de King et qu'elles sont importantes dans ses appels. Elles sont toutefois exprimées en termes généraux, elles appuient pleinement les valeurs constitutionnelles et elles s'accordent avec la raison publique. »¹ (Rawls, 1993, p 301) Rawls prend peu appui directement dans ses écrits sur les réalités contextuelles. Il n'est pas militant, mais pour autant il n'en est pas moins un observateur, discret certes, mais bien conscient des enjeux de progrès social qui entoure sa pensée philosophique.

¹ Voir aussi (Rawls, 1997, p 433, note 19).

Alors que Rawls reste un auteur académique² et consacre son temps à ses recherches au département de philosophie à Harvard (John Rawls dans son contexte - Ép. 1/5 - Avoir raison avec... John Rawls, 2020), Chomsky mène quant à lui ses recherches linguistiques au MIT tout en commençant à donner de la voix contre la guerre du Vietnam³ : « Chomsky émergea comme intellectuel politique au moment où le consensus de la guerre froide se disloquait. Dans les années 1960, les défenseurs des droits civiques, les féministes, les étudiants rebelles et d'autres groupes protestataires similaires provoquèrent des fissures dans ce consensus en posant à nouveau la question de ce que cela voulait dire pour les États-Unis d'être une société démocratique, remettant en cause l'hypothèse selon laquelle les États-Unis étaient une "vraie démocratie", le pôle inverse du totalitarisme soviétique. Le mouvement anti-guerre, dont Chomsky était un des principaux porte-parole, visait plus directement la politique étrangère américaine, aussi bien son contenu que la manière antidémocratique dont elle était élaborée. Même si les critiques de la politique étrangère américaine ne poussèrent pas les États-Unis à modifier fondamentalement leur politique étrangère, elles soumirent leurs décisions à un examen public accru. Depuis cette période, Chomsky considère ses écrits politiques comme des efforts pour mettre à jour la façon dont le gouvernement manipule la réalité et pour susciter un plus large débat public. » (Geary, 2009)

La philosophie se réfugiait jusqu'alors dans les « pénates » universitaires. Comme le souligne Mathieu Hauchecorne, la philosophie était restée largement en marge de la société : « le mouvement pacifiste lié à la contestation de la guerre au Vietnam gagne en ampleur, et autour de lui se redéfinissent tous les autres. Par rapport à ce contexte politique de contestation et ce contexte de politisation de la vie intellectuelle, de la vie des campus, la philosophie universitaire se situe en porte à faux. La philosophie américaine de la fin des années 60 offre peu de prise aux préoccupations éthiques, politiques, existentielles, qui sont celles des étudiants. Ce qui domine alors, ce sont des travaux qui portent sur le langage, la logique, les mathématiques, la physique, très peu sur la politique ou l'éthique... Cette situation renvoie aux transformations qu'a connues la philosophie américaine depuis 1945 et qui sont largement l'histoire de la conquête des départements de philosophie universitaires américains par un des grands courants de la philosophie du 20e siècle, qu'on appelle la philosophie analytique. » (Les philosophes américains entrent en guerre - Ép. 3/4 - 69, 2019)

Ceci étant dit, il ne nous apparaît pas vraiment possible de séparer le contexte de cette époque bouillonnante, qui bouscule autant les fondations de la nation américaine, des textes que Rawls et Chomsky ont écrits dans leurs domaines respectifs. Selon Chomsky, « on étend la sphère morale grâce au genre de luttes et d'engagements qui conduisent à réfléchir plus profondément sur ses croyances personnelles, sur ses croyances véritables, qui sont peut-être cachées. Je pense qu'on apprend bien plus en réfléchissant sur des exemples explicites, concrets, que sur des considérations abstraites. » (Chomsky, dialogue avec Jacques Bouveresse, 2016) Assez ironiquement, cette remarque sur l'abstraction sera l'une des principales critiques opposées à Chomsky.

² Alain Boyer confirme de lui qu'il n'est pas un intellectuel public et un pur académique.

³ Rawls aborde les questions de l'objection de conscience et du refus d'entrer en guerre pour un soldat si l'on considère que les ordres qui l'y amène sont intrinsèquement mauvais (Rawls, 1997, p 405-411)

Finalement, que nous apprend cet appel au contexte ? Partant du principe que ces deux auteurs majeurs se sont saisis chacun à leur manière des enjeux sociaux dans leur pensée, nous pouvons avancer sur l'idée que ce qui les unit profondément d'un point de vue théorique se trouve dans leur accord sur une vision anthropologique égalitaire qui place les êtres humains sur un pied d'égalité devant les enjeux de leur temps. C'est le cas pour l'égalité des contractants dans la position originelle rawlsienne comme dans l'affirmation d'une compétence linguistique, véritable capacité humaine innée à chaque individu. Cette pensée universaliste rompt radicalement avec le relativisme et entend développer autour de principes forts une théorie avec une forte portée générale et explicative.

L'évocation de la pensée chomskyenne dans Théorie de la justice

Nous sommes en 1971. John Rawls publie sa théorie de la justice et est sûrement bien loin de penser à ce moment-là qu'il deviendrait l'un des philosophes les plus influents de cette fin de 20^e siècle et de ce début de 21^e siècle. De nombreux concepts et approches sont envisagés dans cet ouvrage de plus de 600 pages, mais c'est *a priori* deux éléments qui retiendront notre attention. La position originelle qui permet aux individus de faire émerger les principes de justice (principe d'égalité de liberté, principe de juste égalité des chances et principe de différence). Placé sous un voile d'ignorance, expérience de pensée mise au point par Rawls, les individus réduits à des êtres rationnels, sans épaisseur diront ses détracteurs, peuvent choisir les principes de justice qui permettront d'aboutir à une société juste. Cette position originelle et le voile d'ignorance auront fait couler beaucoup d'encre et seront la base d'une des plus belles controverses de la philosophie politique et morale contemporaine. Nous y reviendrons. Précisons les conditions de la position originelle.

Position originelle et cognitivisme

La position originelle est une situation hypothétique⁴, une expérience de pensée, un « instrument analytique utilisé pour formuler une conjecture » (Rawls, 2005, p 62). Les individus à la base de la position originelle sont libres et égaux et sont départis de leurs attributs autres que la rationalité. L'objectif de Rawls est de limiter l'accès à l'information et surtout la capacité des partenaires de ce contrat social, représentants de citoyens réels, de connaître la situation des autres et leurs propres situations. Ils sont débarrassés de ces contingences qui pourraient nuire à leur choix des principes de justice. À cette fin, ils sont placés sous un voile d'ignorance selon l'expression de Rawls qui les rend ignorant de la réalité

⁴ Pour Rawls les individus sont rationnels dans la position originelle (pensée dans la reformulation davantage comme un procédé de représentation, un prototype en design thinking, un modèle réduit qui donne l'image de ce que cela pourrait représenter dans la réalité du monde objectif) mais possèdent deux capacités morales :

L'une de ses facultés est la capacité d'un sens de la justice (Rawls, 2003, p 39) :

(i) Celle de comprendre, d'appliquer et d'agir selon (et non pas seulement en conformité avec) les principes de justice politique qui spécifient les termes équitables de la coopération sociale

(ii) L'autre faculté morale est la capacité d'une conception du bien : celle d'avoir, de réviser et de chercher à réaliser une conception du bien. Il s'agit d'une famille ordonnée de fins ultimes et d'objectifs qui définissent la conception qu'une personne a de de qui fait la valeur de la vie humaine, ou de ce qui est considéré comme une vie totalement digne d'être vécue.

contextuelle⁵. Selon Rawls, les partenaires feront des propositions animées par leur rationalité. Et pour cela, le contrat social qui se construira pour faire émerger les principes de justice imposera « de représenter l'égalité entre des êtres humains en tant que personnes morales, en tant que créatures⁶ ayant une conception de leur bien et capables d'un sens de la justice » (Rawls, 1997, p 46). Nous avons anticipé l'idée que ce qui rapprochait théoriquement Rawls et Chomsky résidait dans une vision anthropologique égalitaire commune. Nous retrouvons cet aspect égalitaire chez Rawls dans la définition de la position originelle. Sans conclure à l'innéisme de Rawls dans cet aspect, il est en tout cas évident que son inclination va dans le sens de cette capacité humaine généralisée qui comprend la capacité de choisir les principes de justice et de les appliquer en ayant conscience de leur portée⁷. Dworkin apporte une bonne définition synthétique de la position originelle rawlsienne : « It imagines a group of men and women who come together to form a social contract. » (Dworkin, 1973, p 500) Mais, de façon singulière, la position originelle diffère d'autres types de contrats sociaux. En effet, les contractant-e-s ici sont dépourvu-e-s de nombreuses caractéristiques : « They are men and women with ordinary tastes, talents, ambitions, and convictions, but each is temporarily ignorant of these features of his own personality, and must agree upon a contract before his self-awareness returns. » (Dworkin, 1973, p 500)

Selon notre analyse et dans le schéma que nous proposons, il existe deux « temps » dans la position originelle. Le premier est celui où l'on retrouve l'égalité des contractants, le fait qu'ils soient des personnes libres et égales comme le défend Rawls⁸. Ce temps (comme point de départ) représente selon nous les conditions d'usage requises pour participer à la procédure. Le deuxième temps, toujours selon notre analyse, est celui de la position originelle comme procédure. Le premier temps est prérequis pour pouvoir accéder à la procédure. Si nous différencions ces deux temps, c'est que nous avons l'intuition que se jouent analytiquement ici deux niveaux comme chez Chomsky entre ce qui relève de la compétence d'une part, capacité intellectuelle humaine dont le langage est l'un des composants et la performance qui met en œuvre le langage. Tout se joue au premier niveau sur les potentialités égales des individus et au second dans l'utilisation de ses potentialités. Notre analyse est portée par cette réflexion sur les dons innés donnée par Rawls. Les dons innés « ne sont pas des atouts naturels fixes dont la capacité serait constante » (Rawls, 1997, p 87) et en plus de cela « ils n'existent que potentiellement et ne peuvent pas arriver à maturation indépendamment des conditions sociales, et lorsqu'ils sont réalisés, ils ne peuvent prendre que l'une des de nombreuses formes possibles, ou quelques-unes d'entre elles » (Rawls, 1997, p 87). Ces dons innés existent bien en tant que potentialités. La question serait donc moins une question de compétence du

⁵ Selon Rawls : « Dans la position originelle, les partenaires ne sont pas autorisés à connaître les positions sociales ou les doctrines englobantes particulières des personnes qu'ils représentent. Ils ne connaissent pas non plus la race, le groupe ethnique, le sexe, ou les dons innés variés comme la force ou l'intelligence de ces personnes, lorsque ces derniers restent dans des bornes normales. On exprime toutes ces limites sur l'information disponible de manière figurée, en disant que les partenaires sont placés derrière un voile d'ignorance. » (Rawls, 2003, p 37)

⁶ Pour l'anecdote, le mot créature est repris dans le titre d'un ouvrage de Chomsky Quelle sorte de créatures sommes-nous ? (Chomsky, 2021)

⁷ Selon Rawls : « La base de l'égalité est constituée par la ressemblance entre les hommes de ce double point de vue. Les systèmes de fins ne sont pas classés selon leur valeur ; et chaque homme a, pense-t-on, la capacité requise pour comprendre les principes adoptés, quels qu'ils soient, et agir selon eux. » (Rawls, 1997, p 46)

⁸ Selon Rawls : « Les citoyens sont représentés uniquement en tant que personnes libres et égales, c'est-à-dire qui possèdent au degré minimal suffisant les deux capacités morales et les facultés qui leur permettent d'être des membres coopérants normaux de la société durant leur vie complète »

langage, (potentialité d'un don inné), que de performance c'est-à-dire la mise en œuvre dans la réalité de cette compétence du langage qui donnera des énoncés proprement personnels à chacun, avec la compétence pourtant commune à accéder au langage. Nous reviendrons à Rawls, mais intéressons-nous à la théorie chomskyenne.

Noam Chomsky est déjà bien connu en 1971 et très actif pour défendre sa grammaire universelle, construite en sursaut aux études sur le langage qui était tombées dans une impasse. En effet, alors que la philosophie s'intéresse de plus en plus à la nature du langage et réalise ce que l'on nomme le tournant linguistique (linguistic turn), Chomsky opère quant à lui un tournant cognitif en avançant la thèse de l'innéisme des compétences linguistiques. En somme et pour le dire plus trivialement, le langage est la résultante d'une maturation biologique commune à toute l'humanité. Nous avons un don originel à construire des énoncés et à lier des concepts entre eux. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette période d'après-guerre donne à la science et à la philosophie de nouvelles pistes très fructueuses et riches en débat.

La visée anthropologique égalitaire des projets rawlsien et chomskyen

Selon Bruno Ollivier, le projet chomskyen se situe dans le cadre humaniste à visée anthropologique : « Le projet chomskyen est fondamentalement humaniste et d'ordre anthropologique. Il pose l'existence des mêmes potentialités chez tous les êtres humains, quels que soient leur culture, leur sexe, leur milieu social et leur langue. » (Ollivier, 2000, p 45) Cette capacité, la compétence du langage, sera donc d'ordre anthropologique et même biologique et aucun être humain n'en est exclu. C'est dans notre nature.

Chomsky se démarque dans les années 60/70 des modèles jusqu'alors dominants notamment les grammaires normatives (dont il reste quelque chose dans nos apprentissages scolaires) et le structuralisme suspecté de n'être qu'un travail d'inventaires des faits linguistiques basés sur l'observation. La force de Chomsky, et l'objet des critiques qu'il reçoit est d'imaginer que l'être humain serait réduit à un individu, sujet idéal, qui détient par sa biologie à égalité avec les autres êtres humains, une compétence pour le langage. Cette compétence n'est pas le fruit d'une acquisition, mais elle se retrouve dans « une boîte noire, inaccessible, que constitue le cerveau » comme l'envisageait déjà au 17^e siècle la grammaire de Port-Royal qui se posait en critique du système peu formalisé de son temps dans l'analyse des langues. La grammaire générative chomskyenne, héritée de cette tradition, cherche à comprendre les problématiques liées à la structure du langage dans notre cerveau, à saisir les éléments constitutifs de cette langue interne si proche de notre pensée. C'est là toute la différence que Chomsky fait entre la compétence et la performance. La compétence est réellement l'objet de recherche, le fondement de notre cognition⁹. La performance est le langage en action, la

⁹ Dans une interview, le journaliste pose cette question à Chomsky : « Le courant de la linguistique fonctionnelle, représenté par exemple en France par Claude Hagège, insiste sur le fait que le langage est avant tout fait pour communiquer. Qu'en pensez-vous ? » Sa réponse est sans équivoque à propos de la priorité donnée au langage comme élément de pensée : « Le langage peut évidemment servir à la communication, tout comme les gestes ou la manière de s'habiller. Mais statistiquement parlant, et c'est ce qui est important, le langage est de manière écrasante beaucoup plus utilisé pour penser, dans le cadre de notre dialogue interne. Si l'on prend au sérieux le concept de communication, il faut reconnaître que seule une petite partie de ce qui est externalisé sert réellement à la communication. Sans entrer dans les détails, je pense qu'il y a des arguments sérieux pour soutenir que le langage est « conçu » pour penser, et que la possibilité d'externaliser cette pensée n'est que

manière dont la compétence linguistique se met en œuvre dans notre parole concrète. Selon Ollivier, « grâce à la compétence, un système abstrait de règles qu'il possède, à son insu, le locuteur d'une langue produit des énoncés en nombre infini à partir d'un nombre limité de règles, et peut reconnaître comme grammaticaux ou non grammaticaux (c'est-à-dire, en ce sens appartenant ou non à sa langue) les énoncés qu'on lui présente » (Ollivier, 2000, p 38). Cette compétence est le fruit de notre nature humaine et chacun en est le précieux et mystérieux¹⁰ détenteur. Notre naissance nous offre ce bien et ne nous donne même pas le manuel pour l'utiliser. Le langage est inné et selon Chomsky, un enfant immergé dans une communauté linguistique (quelle qu'elle soit géographiquement ou socialement et indépendamment de la naissance) réussira en un temps très court à l'échelle de notre espérance de vie « à intérioriser la grammaire de sa langue, à développer un savoir très complexe qui ne peut pas être induit des seules données de son expérience »¹¹. Pour Chomsky, il ne fait donc que peu de doutes qu'en s'appuyant sur les recherches et l'approche biolinguistique, le langage est l'une des facultés cognitives premières reléguant notre inclination à la communication au second plan et faisant de la compétence un synonyme de la pensée symbolique (Chomsky, 2009, p 310).

Alors que Chomsky et Rawls ne se connaissent pas véritablement et que leurs spécialisations respectives n'augurent pas systématiquement des rencontres mêmes fortuites, il apparaît néanmoins que Rawls s'intéresse le temps de quelques lignes qui auraient pu paraître inaperçues aux recherches sur la grammaire générative. S'il le fait dans Théorie de la justice, il ne le fera plus par la suite, ni dans Libéralisme politique, ni dans La justice comme équité. C'est aussi pour cela que nous prenons de réelles précautions, car *comparaison n'est pas raison*, mais nous voyons malgré tout ici ce faisceau d'indices qui montrent des inclinations et un attrait méthodologique communs. Deux temps dans la réflexion de Rawls : 1/ son parti pris pour une réflexion sur les principes et ce qu'ils doivent recouvrir et 2/ une analogie entre théories morale et grammaticale. Ainsi dans un premier temps selon Rawls, il faut « formuler un ensemble de principes qui, complétés par nos croyances et notre connaissance du contexte, nous conduiraient à formuler ces jugements ainsi que les raisons qui les appuient à la condition d'appliquer ces principes en conscience et intelligemment » (Rawls, 1997, p72). Rawls ajoute qu'« une conception de la justice caractérise notre sensibilité morale quand les jugements quotidiens que nous faisons sont en accord avec ces principes » (Rawls, 1997, p72). Et « ces principes peuvent être utilisés comme les éléments des prémisses d'un raisonnement qui mène aux jugements correspondants » (Rawls, 1997, p72). Ainsi « nous ne comprenons pas notre sens de la justice tant que nous ne savons pas, d'une façon quelque peu systématique, couvrant une large gamme de cas, ce que sont ces principes » (Rawls, 1997, p72). Dans ce premier passage, Rawls explique donc en quoi il est important que ce soit des principes qui puissent régir la société. Car sans principes, nous nous limiterions à une simple

secondaire. C'est du reste ce à quoi on s'attend sur le plan évolutif, comme l'ont suggéré d'éminents biologistes, tel François Jacob pour n'en citer qu'un. » (Noam-Chomsky.fr, 2011)

¹⁰ Selon Chomsky, « la nature de la capacité humaine, ainsi que l'appellent à présent quelques chercheurs, reste un mystère considérable » (Chomsky, 2006, p 310). Voir aussi (Cahier de l'Herne- Chomsky, 2007, p 215)

¹¹ Chomsky complète : « Nous en concluons que le savoir intériorisé doit être limité très étroitement par une propriété biologique ; et chaque fois que nous rencontrons une situation semblable, où un savoir est construit à partir de données limitées et imparfaites, et cela de manière uniforme et homogène parmi les individus, nous pouvons conclure qu'un ensemble de contraintes *a priori* détermine le savoir (le système cognitif) qui est obtenu. » (Chomsky, 2015, p 81)

« liste de jugements »¹². Nous retrouvons ici des considérations identiques à la volonté de Chomsky de comprendre le langage et la pensée à travers des principes.

L'analogie avec la grammaire générative apparaît bien plus clairement dans ce second passage : « Une comparaison utile peut ici être établie avec la description de notre sens de la grammaire vis-à-vis des phrases de notre langue maternelle. Dans ce cas, le but est de caractériser la capacité à reconnaître des phrases bien formées grâce à des principes clairement formulés qui établissent les mêmes distinctions que celles que l'on opère dans sa langue maternelle. » (Rawls, 1997, p72) Selon Rawls, « c'est une entreprise qui est connue pour exiger des constructions théoriques dépassant de loin les préceptes ad hoc de notre connaissance grammaticale explicite » (Rawls, 1997, p72). Enfin et c'est ici que l'analogie aboutit : « Il est probable qu'une situation semblable règne dans la théorie morale » (Rawls, 1997, p72).

Rawls' linguistic analogy

Ce passage aura inspiré quelques auteurs¹³ dont l'un des plus emblématiques est John Mikhail qui se pose cette question relative à ce qu'il nomme la Rawls' linguistic analogy : « Is the theory of moral cognition usefully modeled on aspects of Universal Grammar ? Chomsky has suggested on a number of occasions that it may be. In *A Theory of Justice*, John Rawls makes a similar suggestion, and compares his own elaborate characterization of the sense of justice with the generative linguist's account of linguistic competence » (Mikhail, 2000, p 1). Dans son livre *Elements of Moral Cognition*, Mikhail avance : « The main argument of this book is that Rawls was correct to assume in Section 9 of *A Theory of Justice* that the theory of moral cognition is usefully modelled on aspects of Chomsky's theory of Universal Grammar. » (Mikhail, 2009, p 42) Nous retrouvons des pistes de cette idée aussi dans *Residues of democracy* de Dimock Wai Chee qui entend évaluer le point de contact entre Rawls et Chomsky : « I want to explore further this point of contact between Chomsky and Rawls, as a way to focus more precisely on the linguistic properties of Rawls's language of justice. Chomsky is uniquely helpful here, for not only is he a formidable practitioner in both linguistics and democratic politics, but his syntactic theory, in its ambitions and limits, also casts an admonitory light on the ambitions and limits of a syntax of political personhood. » (Dimock, 1996, p 106-107) Finalement, la disposition à la rationalité, cette compétence de la pensée, est un don inné qui fonde notre capacité à délibérer : « For him (Note : Chomsky) as for Rawls, the postulate of an ontological given—a guaranteed linguistic knowledge, a guaranteed deliberative rationality—is also the founding moment of political faith. And it is from this point of faith, this point of ethical inviolability, that the contingencies of politics might be adjudged, amended if necessary, resisted if necessary.[44] Chomsky's linguistic theory, then, like Rawls' political theory, is a tribute to, a protest against, and a self-conscious battle with that all-too-elusive, all-too-ubiquitous demon of luck, whether it inheres in the "lottery" of life or whether it inheres in the "randomness" of unjust regimes. » (Dimock, 1996, p 109-110)

Nous voyons un rapprochement assez pertinent entre les compétences linguistiques et les compétences morales qui amèneraient à faire émerger les principes de justice. Mais pour cela et c'est le cas pour Chomsky, pour comprendre le langage, nous devons nous concentrer sur la compétence des locuteurs. Comme le notent Julio Esteves et Candice Glenday en parlant de Chomsky, « le but du linguiste est de chercher à extraire les règles qui sous-tendent la

¹² Rawls, *ibid.*, 1997, p 72

¹³ Voir aussi (Hauser et al., 2007)

performance des locuteurs, règles qui dans l'ensemble, constituent leur compétence »¹⁴ et « l'explicitation des règles sous-jacentes qui constituent la compétence des locuteurs ne peut être atteinte que lorsque les données empiriques, qui constituent la performance, sont confrontées dans des conditions idéalisées, c'est-à-dire purifiées des obstacles représentés par les facteurs extralinguistiques »¹⁵ (Esteves et Glenday, 2011, p 86-87). Le voile d'ignorance pourrait, selon nous, être analysé comme cet environnement linguistique/moral idéalisé. Il faudrait donc revenir à un certain niveau d'abstraction pour comprendre d'une part, mais aussi pour générer du sens.

Il ne serait donc pas inadéquat, au moins dans un premier temps, d'attester d'une proximité théorique entre ce que Rawls nomme le sens de la justice et ce qui apparaît chez Chomsky comme étant le sens de la grammaticalité. Au cœur de ce processus, un individu rationnel à la compétence linguistique et morale, un « Je » pensant qui est en capacité car c'est sa nature humaine de construire un cadre moral de justice sociale comme de construire des énoncés linguistiques grammaticalement corrects et aptes à être partagés¹⁶. L'un, Rawls, s'intéresse à travers la rationalité aux principes profonds de la justice sociale quand l'autre, Chomsky focalise son attention à la *deep structure*, la structure profonde de la grammaire¹⁷.

Ce même type d'argument était au cœur d'un article de Guido Küng qui s'intéressait déjà en 1979 aux fondements méthodologiques de la théorie de la justice de John Rawls dans cette longue citation que nous reproduisons : « Car quel est le but de la théorie de Rawls ? Rien d'autre que de donner un modèle dans lequel on puisse "déduire" des évaluations concrètes qui correspondent le plus exactement possible au jugement spontané de notre sens de la justice, de l'"instinct démocratique" de "fairness" tel qu'il s'est développé dans nos sociétés avancées. Rawls se réfère ici explicitement à Chomsky, car ce dernier aussi s'est proposé comme but la construction d'une théorie générative qui soit le modèle d'une faculté rationnelle de l'homme : en effet la théorie linguistique de Chomsky est censée engendrer tous les énoncés concrets que notre sens grammatical accepte comme corrects, comme bien formés. » (Küng, 1979, p 281) Küng rapproche ces considérations de la mise en place du voile d'ignorance qui permet aux contractants de manière rationnelle, dépouillés des contingences de leur vie individuelle, de faire émerger avec ce sens de la justice des principes justes. De ce point de vue Küng se pose cette question : « Quels sont les raisonnements qui peuvent amener un individu rationnel à faire des choix injustes ? » (Küng, 1979, p 281)

Rawls est-il pour autant innéiste ? Pour Chomsky lui-même, le jugement est sans appel, car il le déclare sans problème et maintiendra depuis toujours cette position. Pour Rawls, le fond des choses est plus complexe. On retrouve des éléments à travers la rationalité instrumentale des échos certes cognitivistes, mais pas forcément aussi spontanément innéistes. Rawls oscille

¹⁴ Notre traduction du portugais

¹⁵ *idem*

¹⁶ Selon Esteves et Glenday : « Ainsi, le point de départ de Rawls est le sens de la justice, tout comme le point de départ de Chomsky est le sens de la grammaticalité. Dans une analogie évidente avec l'acquisition d'une langue et le sens correspondant de la grammaticalité, le sens de la justice est conçu par Rawls comme une capacité de générer un nombre potentiellement infini de jugements sur le juste. Ainsi, le sens de la justice serait caractérisé par quelque chose d'analogue à la créativité susmentionnée du langage humain » (Esteves et Glenday, 2011, p 91).

¹⁷ Cette analogie trouve pourtant ses limites chez ses deux auteurs en conclusion de leur article mais nous n'entrerons pas ici plus en matière.

dans ses premiers écrits. Il se questionne, d'où l'analogie à la grammaire générative, mais son jugement n'est pas aussi tranché. Par exemple, il admet ce que nous avons dit sur les « potentialités » communes à chaque individu, il défend l'égalité cognitive autour de la rationalité des contractants, mais quand il aborde la question de la psychologie morale, il dit laisser de côté ce qui amène le sens de la justice à se développer. En parlant, des stades du développement moral des individus : « Mais je n'ai pas soutenu que les stades de développement soient innés ou déterminés par des mécanismes psychologiques. J'ai laissé de côté la question de savoir si diverses tendances innées influencent ces stades. » (Rawls, 1997, p 535) Rien ne dit ni l'inverse que ce sens de la justice existe comme compétence et que c'est à travers la performance que cette compétence acquiert sa maturité. Cette question reste quoiqu'il arrive une question très complexe et les angles pour la prendre demanderaient un approfondissement qui ne nous garantirait même pas la réussite d'une réponse. Ce qui se trouve ici au cœur du raisonnement est au final la vision cognitiviste de Rawls et de Chomsky qui fera l'objet de critiques parfois constructives, parfois bien plus sévères.

Les réactions critiques aux pensées rawlsienne et chomskyenne

Trois types de critiques

Nous ne pourrions être qu'incomplet dans cette partie critique. Mais nous identifions à ce stade trois types de critiques (cette classification et exposition en trois types est de notre fait et reste critiquable) :

- 1- Des critiques plutôt constructives sur la place réelle que doit prendre l'artifice de la position originelle et de son voile d'ignorance. C'est le cas de Dworkin que nous retiendrons à cet égard par son caractère assez emblématique. Finalement, Rawls est-il innéiste ou constructiviste ? ;
- 2- Des critiques qui touchent Rawls et Chomsky sur le caractère trop « individuel » et réduit sur le plan cognitif de leur individu. Cette critique vient notamment de ce que l'on nomme communément (et avec un certain abus) la critique communautarienne à l'égard de Rawls, puis pragmatique à l'égard de Chomsky. Ce qui est en jeu est souvent une sous-évaluation du contexte et des relations intersubjectives créatrices de sens ;
- 3- Des critiques sur la notion même de communication et de la place de la délibération dans l'émergence des principes de justice ou de la définition de la vraie utilité du langage, notamment dans la critique habermassienne (critique plutôt républicaine).

Il en résulte des croisements critiques (que nous artificialisons peut-être trop avec nos trois types de critiques) et des ressemblances dans le parcours critique : la place de l'individu rawlsien et chomskyen entraîne des critiques sur le point de vue théorique (dans le choix des principes de justice chez Rawls et dans le manque de considération du langage en contexte). Nous le verrons dans leurs stratégies de résistance, Rawls et Chomsky auront de vraies différences. Rawls lâchant du terrain dans la discussion, notamment autour du débat entre la rationalité et le caractère raisonnable de l'individu. Ces concessions ne sont pas un reniement, mais la volonté de répondre aux critiques et d'affirmer la justice comme équité dans un

contexte qui voit revenir les questions culturelles et religieuses en force. Chomsky restera en revanche bien plus constant en réaffirmant la priorité donnée à la compétence linguistique, même s'il admet davantage l'intérêt de se préoccuper de la performance. Ses amendements et son inclination vers le minimalisme dans les années 90 seront aussi l'occasion de faire un peu le ménage dans son programme de grammaire universelle.

Dworkin et la critique de la position originelle

Dans la définition du voile d'ignorance, nous comprenons que c'est très largement des dispositions proches du cognitif qui prennent le dessus et donc plus proches d'une vision chomskyenne du langage et de son utilisation entre compétence et performance qu'une vision du langage comme communication qui l'emporte. L'individu de la position originelle et du voile d'ignorance est un individu allégé de son versant communication dans un sens courant et pragmatique dans une acception plus précise où le littéral côtoie le non littéral, où le processus inférentiel est au cœur de la machine communicationnelle dans l'échange entre « partenaires » pour reprendre le terme de Rawls. La pragmatique ne laissera pas de côté les positions sociales, ne négligera pas les doctrines englobantes ni les capacités à négocier. De ce point de vue, Rawls incline l'individu vers son penchant rationnel dans le sens économique : « Les partenaires sont donc rationnels au sens où ils peuvent ordonner leurs fins ultimes sans inconséquence, où ils délibèrent en étant guidés par des principes tels que l'adaptation efficace des moyens aux fins, la sélection de l'option qui fera le plus probablement progresser leurs objectifs, l'organisation des activités de façon à ce que, toutes choses égales par ailleurs, le plus possible de ces fins peuvent être réalisées. » (Rawls, 2003, p 126) Cette vision de la rationalité est contrebalancée par ce que Rawls défend davantage depuis Libéralisme politique et qui se retrouve dans sa reformulation en balance avec la rationalité : le caractère raisonnable des individus.

Dans les derniers écrits de Rawls et pour être tout à fait honnêtes depuis les années 80, Rawls abandonne progressivement, mais jamais complètement la position trop cognitiviste de son individu, pour l'ancrer davantage dans la réalité. Nous avons largement abordé cette question dans L'égalité des dotations initiales (Mathelier, 2020, p 86-89) et nous n'allons pas y revenir trop en détail. Ce qui ressort tout de même est que le rationnel de la position originelle, soit le penchant très cognitiviste de la pensée rawlsienne, est contrebalancé par son application à défendre le consensus par recoupement, l'union sociale des individus-citoyens qui sont bien au-delà des partenaires du contrat. Comme nous l'avons noté, « la question du raisonnable intervient de façon décisive dans Libéralisme politique où Rawls confirme sa volonté de répondre aux attaques des communautariens¹⁸ qui jugent son individu déconnecté de la réalité, sans aucune épaisseur et vidé du sens de sa vie » (Mathelier, 2020, p 87). Nous y reviendrons. Force est de constater que cette version allégée de l'individu pose les mêmes

¹⁸ Selon Iroegbu : « La tension entre les libéraux et les communautariens est une tension qui n'est peut-être pas éliminable. Comme le remarque C. Taylor, il n'est pas nécessairement vrai que l'une ou l'autre théorie a mal conçu la justice. Mais l'évolution récente de Rawls, considérée par certains comme un passage de Rawls I à Rawls II, est certainement motivée, entre autres, par les critiques communautariennes dont sa théorie a été la cible. Quoique l'alternative communautarienne ne soit pas encore fort développée (note : ce texte date de 1991, la donne a changé bien évidemment), les préoccupations qui l'animent méritent à coup sûr d'être prise au sérieux. Le développement d'une théorie de la justice qui soit à la fois réaliste et idéale est sans doute à ce prix. » (Iroegbu, 1991, p 126-127)

soucis potentiels que l'individu chomskyen dans la réalité de sa communication dans le monde réel.

La question du cognitivisme pose aussi la problématique de l'innéisme. Sur cet aspect, il est plus difficile de se prononcer définitivement bien que l'égalité entre les humains dans leurs compétences suggérées par Rawls tendrait à aller dans ce sens, au moins dans Théorie de la justice. Ce qui se trouve en jeu ici est la balance entre innéisme et constructivisme. La critique constructive de Dworkin est pourtant bienvenue pour mieux comprendre cette tension qui existe chez Rawls entre le modèle naturel (du côté de l'innéisme) et le modèle constructiviste de la théorie rawlsienne et particulièrement la position originelle. Dworkin tranche sur le fait que sa position théorique d'ensemble est constructiviste. À y regarder de près, le modèle naturel (*natural model*) est proche de ce que Chomsky nomme la *langue interne* qui correspond à la compétence linguistique. Alors que le modèle constructiviste s'exprime dans la *langue externe*, dans la communication des membres d'une société. La délibération acquise à travers cette *langue externe* permettrait tout aussi bien pour Dworkin d'atteindre d'un point de vue constructiviste les principes de justice. En soi, puisque la position originelle est hypothétique et l'individu restreint dans cette position, s'il était possible d'arriver en réalité à la même définition des principes de justice, alors à quoi servirait *in fine* la position originelle ? À rien, répond Dworkin. Mais l'enjeu est clairement une question de point de vue selon lui. Au même titre que Chomsky dit que la compétence amène à la performance, mais que son travail et son intérêt résident dans la première chose (Chomsky, 2015, p 91), les deux modèles prennent un point de vue différent soit au niveau personnel et cognitif soit au niveau public et des relations interpersonnelles. Ainsi, selon Dworkin : « The two models¹⁹, therefore, represent different standpoints from which theories of justice might be developed. The natural model, we might say, looks at intuitions from the personal standpoint of the individual who holds them, and who takes them to be discrete observations of moral reality. The constructive model looks at these intuitions from a more public standpoint ; it is a model that someone might propose for the governance of a community each of whose members has strong convictions that differ, though not too greatly, from the convictions of others. » (Dworkin, 1993, p 513)

Dworkin pense que Rawls est constructiviste et que d'un point de vue réaliste l'équilibre qu'il recherche, peut être obtenu au-delà de la position originelle et de ses restrictions. Rawls remercie d'ailleurs Dworkin de l'avoir amené à prendre conscience du constructivisme de la justice comme équité dans Libéralisme politique (Rawls, 1995, p 124). Ce n'est guère étonnant quand on voit les positions de rééquilibrage et les réorientations moins cognitivistes et bien plus en prise avec la réalité que prend Rawls à partir des années 80 et qui se retrouvent illustrées précisément dans cet ouvrage. C'est également la position de Soumaya Mestiri qui se pose ouvertement la question : « Peut-on se passer de la position originelle ? ». Finalement à quoi sert la position originelle si d'hypothèse peu convaincante, comme le pense Dworkin (Dworkin, 1973, p 519-528), elle peut être remplacée par une procédure, un chemin différent qui conduit à un résultat identique sur le choix des principes de justice, et cela d'une manière plus « incarnée » (Mestiri, 2006, p 438) ? Mikhail, au contraire, défend une position différente et contredit Dworkin dans son analyse. Au terme d'une longue étude des arguments de Dworkin sur la position originelle, Mikhail note qu'il se trompe de voie. Si la séparation

¹⁹ Pour une définition complète des deux modèles voir (Dworkin, 1973, p 510-511) et (Mikhail, 2011, p 269 et ss.)

théorique entre *natural model* et *constructive model* peut apparaître pertinente, l'erreur d'interprétation se trouve dans l'appréciation de ce que peut recouvrir réellement la notion de modèle naturel. Si on le prend comme une simple *langue interne* pour reprendre la grammaire conceptuelle chomskyenne, il est évident que la position originelle se retrouve confrontée de plein fouet à la réalité, une fois le voile d'ignorance levé. Mais si on considère que la cognition morale n'est pas une réalité morale indépendante de l'esprit et qu'elle est en revanche une faculté cognitive de l'esprit humain, les choses apparaissent totalement différentes. On retrouverait à cet égard l'idée de compétence chomskyenne, mais aussi les « potentialités » évoquées par Rawls. Ainsi, « his main error is to make the unduly strong assumption that the subject matter of a naturalistic theory of moral cognition must be a mind-independent moral reality, rather than a cognitive faculty of the human mind/brain » (Mikhail, 2011, p 303). Et finalement, l'antithèse entre *natural model* et *constructive model* serait fautive (Mikhail, 2011, p 304) ou du moins exagérée.

L'individu en contexte

Un indice intéressant peut nous permettre de répondre différemment à cette question de point de vue. La question de la nature humaine. Cette question est au cœur du débat public aux Pays-Bas entre Michel Foucault et Noam Chomsky²⁰. Ce débat est tout à fait central comme le présente Paolo Virno dans un article de 2015 qui reprend les termes de la controverse (Virno, 2015). La question de la nature humaine est en tension entre la dialectique naturel/historique. C'est en 1971 (définitivement une belle année non ?) que Chomsky et Foucault débattent à Eindhoven au cours d'une émission de télévision (Débat entre Noam Chomsky & Michel Foucault, 2020). La dispute a lieu autour de la nature humaine et de son origine. Qu'est-ce qui dans l'espèce humaine dépend d'un fond immuable d'une part et d'autre part du variable ? Selon Virno, « Chomsky, en vertu de ses études sur la grammaire universelle, soutient l'existence d'un tel fond et il en indique les caractères saillants » (Virno, 2015, p 88). Le langage n'est pas une boîte noire limitante selon Chomsky, mais chaque locuteur peut grâce à la faculté du langage construire des énoncés à l'infini même si le cadre est quant à lui constitué de moyens finis²¹. D'ailleurs, « de grands progrès ont été accomplis dans la connaissance des moyens finis du langage qui rendent possible son usage infini, mais ce dernier demeure en grande partie mystérieux, malgré des avancées considérables dans la compréhension des conventions qui le régissent (une question beaucoup plus pointue) » (Chomsky, 2021, p 17). C'est en cela que réside l'infinie créativité de notre espèce selon Chomsky. Foucault quant à lui s'oppose à la biologisation de la nature humaine (il se méfie de cette notion) préférant une vision supra-personnelle de l'individu c'est-à-dire qui s'inscrit dans l'histoire. Nous nous autorisons une petite parenthèse à ce niveau-là. Il est assez intéressant de voir le parallèle entre Rawls et Chomsky sur le caractère profondément a-historique de leurs théories et sur la revendication précisément de cette a-historicité. Selon Rawls, la position originelle comme procédé de représentation²² ne correspond pas du tout à une

²⁰ Nous aimerions aimer que ce débat puisse avoir lieu entre Rawls et Chomsky, car il aurait pu éclaircir bon nombre de points.

²¹ Selon Chomsky, « nous appellerons "langue" un ensemble (fini ou infini) de phrases, chacun d'entre elles étant de longueur finie et composée d'un ensemble fini d'éléments » (Chomsky, 1969, p 15).

²² Selon Iroegbu : « La Position originelle ne repose sur aucune présupposition relative à la psychologie de la personne humaine (par exemple sur les motivations) ou d'ordre métaphysique (par exemple le statut de l'individu par rapport à ses attributs, ses fins, ses attachements). La Position Originelle n'est qu'un *procédé de représentation* ("a device of representation"). » (Iroegbu, 1991, p 118)

« assemblée générale qui regroupe pour un temps tous ceux qui vivent à une époque donnée » (Rawls, 2003, p 126). De son côté, Chomsky défend la possibilité de tenter de situer « l'origine du savoir humain à l'intérieur de l'esprit humain, conçu de manière a-historique » (Chomsky, 2015, p 92) en s'opposant à l'approche historique de la cognition humaine par Foucault.

Pour Foucault, « les règles auxquelles chacun se conforme, et dont ils s'éloignent éventuellement, ne sont pas innées, mais prennent corps dans les pratiques économiques, sociales, politiques » (Virno, 2015, p 90). Il existe, selon Chomsky, un lien très fort entre nature humaine et hérédité. La grammaire universelle fait partie de notre nature humaine en ce sens : « C'est la somme complète de tous les principes immuables que l'hérédité implante dans l'organe du langage. Ces principes recouvrent la grammaire, les sons de la parole, et la signification. Autrement dit, la grammaire universelle est la dotation génétique héritée qui nous permet de parler et d'apprendre les langues humaines » (Chomsky, 2010, p 37). Ce n'est pas parce que le cadre est fixé, et nous revenons ici encore sur l'idée des « potentialités », que nous sommes limités et que nous n'avons pas prise avec le monde réel. Ses potentialités dans un cadre fixé nous sont offertes à égalité. Et il est tout à fait correct de mettre l'accent à travers l'égalité sur les points communs de notre espèce. Et dans ce sens, l'erreur de pensée qui est faite résulte d'un mauvais point de départ théorique comme le note Pinker dans L'instinct du langage : « (...) je tiens à faire ressortir certaines implications de la théorie des instincts cognitifs sur l'hérédité et l'espèce humaine, car elles sont à l'opposé de ce que beaucoup croient. C'est une honte que l'on confonde aussi souvent ces deux affirmations : les différences entre les individus sont innées ; les points communs à tous les individus sont innés. » (Pinker, 1999p 429) Ce malentendu est fâcheux, car il empêche de penser une vision anthropologique égalitaire. Ce à quoi finalement adhère Rawls et Chomsky, mais qui mal compris leur font subir des attaques sur leur cognitivisme désincarné socialement. Pourtant, nos points communs constituent notre héritage et pour autant nos talents humains marqueront nos différences : « Les talents humains varient considérablement à l'intérieur d'un cadre fixé, qui est caractéristique de l'espèce et qui laisse une grande latitude à l'activité créatrice, en incluant dans celle-ci l'appréciation des réalisations d'autrui. » (Chomsky, 2010, p 85)

Au final, la question de la nature humaine nous permet de voir les choses d'une autre manière sans pour autant (et cela est plutôt rassurant selon nous) donner une réponse définitive à un problème multiséculaire. Nous adhérons néanmoins à l'idée que d'opposer une vision innéiste à une vision constructiviste est une fausse piste, car il est possible de postuler que nos compétences innées peuvent nous amener à une infinie de possibilités, que nous construisons via le langage, support de notre pensée, dans la réalité. Ce serait faire un faux procès à Chomsky, dans une autre mesure à Rawls, de dire qu'ils ne s'intéressent pas aux conditions sociales des injustices. Même s'il est tout à fait clair que Chomsky part du point de vue naturaliste, cela n'est qu'une question de point de vue et n'enlève en rien la perspective d'un processus plus global (Chomsky, 2015, p 91)²³.

²³ Selon Chomsky (en revenant sur son débat avec Foucault) : « En ce qui concerne le concept de nature humaine, il a semblé que nous "creusions la même montagne à partir de directions opposées", pour reprendre une image qu'Elders avait proposé. Je pense que la création scientifique dépend de deux faits. D'un côté, d'une propriété intrinsèque de l'esprit, et de l'autre d'un ensemble de conditions sociales et intellectuelles, Pour moi, il n'est pas question de choisir. Pour comprendre une découverte scientifique, il faut comprendre l'interaction de ces deux

Envisageons les critiques de Sandel²⁴. Les individus rationnels, considérés comme des personnes libres et égales dans la position originelle et soumis au voile d'ignorance qui exclut les informations « déformantes » de la rationalité des partenaires du contrat, sont précisément la cible des remarques communautariennes. Michael Sandel, un des principaux représentants de la critique communautarienne, discute âprement la position rawlsienne de Théorie de la justice. La position originelle de la théorie rawlsienne rapetisserait l'individu. Ainsi, selon Sandel, l'individu rawlsien déterminerait les principes de justice en ayant un moi essentiellement désencombré. L'objet de la critique de Sandel est celui d'un moi rawlsien « dépouillé de tous les attributs qui lui sont donnés de manière contingente » et qui « acquiert une sorte de statut supra-empirique [...] désormais essentiellement désencombré, défini à l'avance, et donné antérieurement à ses propres fins » (Sandel, 1999, p 55). Ce moi devient par conséquent le pur sujet de l'action et de la possession, et il est réduit à la plus extrême minceur, car « c'est non seulement mon caractère, mais également mes valeurs et mes convictions les plus profondes qui sont maintenant reléguées dans le domaine du contingent » (Sandel, 1999, p 147).

Mais les recherches sur l'identité moderne (même largement en psychologie et dans les sciences du langage dans la théorie pragmatique) peuvent apporter des amendements de qualité, avec une valeur synthétique entre les visions du Rawls de 1971 et d'un Sandel avec qui nous partageons la préoccupation de rendre plus réaliste la définition de l'individu à la base de l'émergence des principes de justice sociale. Il serait donc injuste de réduire Rawls à cet unique individu désencombré. Il l'est, c'est vrai dans Théorie de la justice, au bénéfice d'une procédure qui vise l'efficacité rationnelle. Mais la pensée de Rawls s'est voulue dynamique dans sa reformulation revenant sur l'essence même de la position originelle. Le deuxième individu rawlsien, comme certains le nomment, apparaît plus épais (en écho à la « minceur » supposée du premier moi). Le point de départ et l'évolution du questionnement de Rawls sur l'individu et son identité servent son cheminement intellectuel et le fait qu'il est parfois compliqué de le situer entre le *natural model* et le *constructive model*. Une abondante littérature secondaire relate le débat entre Rawls et Sandel que l'on peut ranger sous la bannière du fameux débat entre les libéraux et communautariens (Berlin et al., 1997) et (Laïdi et al., 1998).

Les critiques pragmatiques mettent, quant à elles, en avant le caractère trop essentiellement biologique de l'individu rawlsien. Chomsky laisserait de côté la dimension sociale du langage et son versant communicationnel. Le langage pour Chomsky sert naturellement à penser et non pas à communiquer. La communication serait une activité secondaire (et comment s'empêcher de penser autrement quand ce que nous sommes en train d'écrire nous le pensons sans communiquer avec qui que ce soit). Le langage est (aussi ?) un phénomène social. Selon Jacques Moeschler, tenant d'une vision pragmatique, le langage peut être vu à travers une approche type « sciences sociales » ou « sciences cognitives » soit comme un phénomène social, soit comme un fait biologique. Mais si l'on voulait réduire le débat en opposant grossièrement les deux approches, on risquerait de se tromper : « Relativement à

facteurs. Mais personnellement, je m'intéresse davantage au premier, tandis que lui met l'accent sur le second. C'est, vous l'ai dit, *les limitations de l'esprit humain* qui permettent l'acquisition d'une connaissance ainsi que la richesse énorme des savoirs scientifiques quelconques. » (Chomsky, 2015, p 91)

²⁴ Nous reprenons ici notre travail paru précédemment (Mathelier, 2020, p 80 et ss.)

ce que nous avons discuté jusqu'à présent, la cartographie semble assez précise, mais en fait les choses sont plus compliquées : l'approche chomskyenne est du côté de la biologie – j'ai fait référence au programme de la biolinguistique²⁵. Mais qu'en est-il de l'approche alternative Pinker-Jackendoff ? À première vue, elle semble relever du même paradigme, mais la dimension sociale n'est nullement absente, même si elle n'est pas toujours très explicitée. Enfin, du point de vue pragmatique, l'approche gricéenne n'a pas de justification cognitive, contrairement à la Théorie de la Pertinence, qui n'est pas fermée aux phénomènes sociaux – au contraire, elle dispose de tout le matériel conceptuel pour pouvoir parler du rapport entre langage et société. » (Moeschler, 2020, p 120) Moeschler finit par conclure que « quelle que soit la théorie du langage adoptée, ou la théorie de la communication utilisée pour comprendre l'usage du langage, la dimension sociale du langage devait être prise en compte » (Moeschler, 2020, p 154). Pour autant, là où Rawls amende sa théorie et donne de plus en plus de poids à la réalité contextuelle dans l'émergence des principes de justice (sans pour autant rompre définitivement avec la rationalité comme nous le voyons dans certaines ambiguïtés de la reformulation), Chomsky et surtout les défenseurs de la *langue interne* comme prioritaire ne lâche rien même dans la reformulation « minimaliste »²⁶. Par exemple Jean Yves Pollock (Pollock, 1997, p 1) cité par Moeschler qui encourage le programme de recherche chomskyen en quatre temps du plus prioritaire au moins prioritaire dans l'agenda (Moeschler, 2020, p 87): (1) comment caractériser le savoir linguistique des locuteurs adultes, leur langue interne ou li ? (2) Comment li se développe-t-elle chez les locuteurs ? (3) Comment li est-elle mise en œuvre dans la pratique langagière effective des locuteurs, leur performance ? (4) Quels sont les mécanismes physiques et neurologiques sur lesquels reposent li et sa mise en œuvre ? Ici très clairement, le but n'est pas de lâcher du lest sur la nature de la fonction première du langage et la concession peut tout à fait apparaître sur la performance comme une activité secondaire, mais de loin pas l'usage du langage comme un phénomène social. La performance restera comme la simple mise en œuvre de la compétence linguistique dans la communication verbale là où le programme pragmatique (qui peut comme nous l'avons vu ne pas vouloir nier purement et simplement la composante cognitive) se donne comme objet d'étude l'usage du langage dans la communication et donc dans un contexte qui vient également nourrir l'esprit de nouvelles représentations.

Les critiques sur Chomsky se retrouvent de manière assez parallèle à celles de Rawls. D'un côté, certains plutôt proches de lui (c'est le cas de Dworkin pour Rawls et de Pinker pour Chomsky) donnent des arguments et des ouvertures pour sortir de l'ornière et des critiques sur le caractère trop abstrait de l'individu. D'un autre côté, les critiques sont plus frontales comme celle de Sandel à l'égard de Rawls ou des pragmatiques à l'égard de Chomsky. Ce qui se retrouve en jeu clairement ici réside dans le questionnement de ce que nous pourrions appeler « l'arrivée ou le retour à la réalité ». D'autres questionnements pourraient nous inviter à approfondir ce « retour à la réalité ». La distinction entre les motivations et les préférences qui peuvent conduire les choix individuels vers le désintéressement dans l'analyse de Jon Elster²⁷ (Elster, 2009) (que l'on peut retrouver, mais de façon trop exceptionnelle dans

²⁵ Ce qui est en jeu dans la théorie chomskyenne du langage est avant tout la langue interne, individuelle et intentionnelle, « cette propriété biologique de l'être humain, sous composante du cerveau (essentiellement) ou organe de l'esprit/cerveau (au sens large que la biologie donne au concept d' « organe »), l'esprit étant défini « comme le cerveau considéré avec un certain degré d'abstraction » (Chomsky, 2021, p 11 et 12)

²⁶

²⁷ Voir notre analyse (Mathelier, 2020, p 96 et ss.)

l'analyse rawlsienne de la surrogation par exemple (Rawls, 1997, p 518-519 et p 524-525). Nous pourrions aussi faire le choix rationnel de ne pas être compris ou du mentir par exemple (sur le coup, cela ne serait pas pertinent au sens de la théorie de Sperber et Wilson). Dans le cadre de la position originelle, en quoi serait-il irrationnel de choisir d'autres principes de justice (questionnement que se pose légitimement Dworkin) ? Que faire du contrat originel des partenaires de la position originelle dans la réalité ? Vont-ils l'accepter au final si celui-ci est hypothétique ?

En conclusion, la rationalité trop limitée comme choix sera-t-elle compatible avec ce que nous impose notre sens moral, notre sens de la justice qui a souvent besoin du contexte pour être à l'épreuve d'un choix optimal ? Rawls n'aurait pas de mal à affirmer que nous avons des compétences communes innées, ce qu'il fait d'une certaine manière avec sa définition des « potentialités ». Il pourrait, en ce sens, peut-être abonder dans le sens de l'alternative donnée par Pinker : « Toutes les affirmations sur un instinct du langage et d'autres modules mentaux sont des affirmations sur les points communs entre tous les individus normaux. » (Pinker, 1999, p 469) Nous avons des compétences communes pour le langage comme nous en avons pour le sens de la justice. Les différences naissent d'autre chose, que cela soit au niveau biologique ou de contingences externes. Dans la position originelle, l'individu, représentant du citoyen, est un individu libre et égal qui entend contracter sur les principes de justice et dont on reconnaît son instinct naturel (à travers sa rationalité notamment) pour la justice. C'est dans la réalité que les différences auront lieu. Certes, cet individu pourrait apparaître idéalisé, mais il a une part de réalité tout à fait ancrée dans sa biologie et dans les compétences innées qui l'amèneront à penser et à parler. Mais au-delà de tout cela et en écho à Moeschler, nous pensons que, quelle que soit la théorie de la justice envisagée (même d'un point de vue cognitiviste), il ne serait pas pertinent de passer sous silence la dimension sociale de la justice qui rejoint en ce point assez singulièrement la question de la communication à travers le processus délibératif. C'est le cas de Jürgen Habermas par exemple qui développe sa critique de Rawls en ce sens précis.

Éthique de la discussion : le langage en action

Selon Habermas, dans un célèbre échange (quasi) épistolaire Débat sur la justice politique, l'individu de la position originelle n'est pas un individu voué à la communication. Ce sont des « je » additionnés dans le contrat social et non des communicants au sein d'une délibération. L'individu rawlsien est porté par une cognition où la rationalité a une place trop importante malgré les amendements formulés dans Libéralisme politique. Le langage est avant tout « pensée » et donc intériorisé en chacun de nous. Il demeure une construction froide plus qu'un véritable élément de délibération. Mais rendons grâce à Rawls qui a évolué en écoutant les critiques même si dans son débat avec Habermas il aura peut-être tendance à confirmer plus qu'à concéder.

Ce qui est au cœur de la théorie d'Habermas s'appuie sur l'éthique de la discussion et sur l'idée que la délibération est justement comme nous l'avons suggéré plus haut dans la dimension sociale du langage. Cela est aussi vrai par prolongement conceptuel concernant le sens de la justice. Non plus cette fois-ci d'un point de vue cognitif mais du point de vue de citoyens engagés dans la communication et la recherche d'un accord sur les principes de justice. Nous l'avons vu, Rawls quitte peu à peu la rationalité pure pour s'engager vers la recherche d'un accord plus large qui transfère la charge de la rationalité au caractère

raisonnable de la recherche d'un consensus nommé consensus par recoupement (Mathelier, 2020, p 95) qui ferait parvenir à une véritable union sociale.

Permettons-nous une clarification (du moins nous l'espérons). Finalement, peut-être que nous devrions chercher davantage du côté de la psychologie certaines réponses que nous mettons ici comme pistes pour mieux comprendre la controverse entre rationnel et raisonnable. Par exemple, avec le prix Nobel d'économie Daniel Kahneman qui mise par exemple sur des logiques de temporalités des systèmes de pensée. Selon lui, si le langage commun fait un rapport très étroit et sûrement mal approprié entre les termes rationnel et raisonnable, il en est tout autre justement pour les économistes et les théoriciens de la décision. Et tout se joue à ce titre autour de l'idée de cohérence. Ainsi, « le mot rationnel transmet une image d'une plus grande réflexion, de plus grand calcul et de moins de chaleur » (Kahneman, 2016, p 636) que le mot raisonnable appliqué à une personne qui décrit « quelqu'un avec qui il est possible de raisonner, du moment que ses convictions sont dans l'ensemble en phase avec la réalité, et que ses préférences correspondent à ses intérêts et ses valeurs » (Kahneman, 2016, p 636). Pas de doute, le raisonnable se range à nouveau ici du côté de la réalité, de la coopération sociale, de la communication là où la rationalité s'adonne à une vision cognitiviste. La force d'un choix rationnel est sa cohérence et « une personne peut préférer susciter la haine que l'amour du moment que ses préférences sont cohérentes » (Kahneman, 2016, p 636-637). Par conséquent, la rationalité est une cohérence logique qu'elle soit raisonnable ou non. Deux remarques par rapport à la position originelle selon cette analyse. Premièrement, les individus pourraient rationnellement choisir d'autres principes de justice. Deuxièmement, les partenaires pourraient dans la réalité (une fois retrouvés leurs attributs complets) rejeter ce qui rationnellement aurait été choisi, car cela ne serait pas raisonnable. Rawls identifie que des positions déraisonnables ne sont pas pour autant irrationnelles (Rawls, 2003, p 24). Nous sommes sur une véritable ligne de crête dans cette distinction qui si nous la soumettons davantage à la psychologie révèle tous les biais cognitifs à l'origine de certains choix. Sans nul doute, ce que voulait éviter à tout prix Rawls avec le voile d'ignorance, mais ce que n'entend pas rejeter Habermas dans son éthique de la discussion.

Mais, au-delà de cette distinction qui cache peut-être le vrai problème, il faut selon Habermas chercher plus loin dans une véritable procédure d'argumentation intersubjective que lui-même loge dans une forme de républicanisme kantien. Habermas se base sur une théorie pragmatique de l'argumentation qui doit offrir « les conditions de communication d'une discussion inclusive et exempte de contrainte entre participants libres et égaux » où « chacun est tenu d'adopter les points de vue de tous les autres et par là la vision qu'ils ont d'eux-mêmes et du monde » (Rawls et Habermas, 2005, p 24). La juxtaposition des « je » de la position originelle (jamais vraiment abandonnée et même reprise dans Le droit des gens à un autre niveau, celui des peuples entre eux²⁸), ne fait pas un « Nous » satisfaisant. Habermas à travers la délibération adopte une autre perspective : « (...) Cet entrecroisement des perspectives engendre le point de vue idéalement du Nous qui permet à tous de se demander en commun s'ils souhaitent faire de telle norme controversée la base de leur pratique ; une telle démarche devra inclure une critique réciproque du caractère, adéquat ou inadéquat, des interprétations que les uns et les autres donnent aussi bien de la situation que des besoins. » (Rawls et Habermas, 2005, p 24) Ce n'est pas pour autant que l'abstraction n'a pas de sens,

²⁸ Voir notamment à ce titre l'avant-propos de Bertrand Guillaume (Rawls, 1996, p 36).

car « le noyau des intérêts universalisables peut alors se dégager par voie d'abstractions successives » (Rawls et Habermas, 2005, p 24). Pour Habermas, cela est rendu impossible par la situation des partenaires de la position originelle. L'éthique de la discussion entend offrir « les conditions auxquelles les pratiques langagières doivent satisfaire pour apparaître dialogiquement valables, permettant ainsi d'apercevoir la rationalité discursive universelle que doit inmanquablement viser toute parole individuelle *orientée vers l'entente* » (Cayla, 1996, p 382). Pour cela, la pragmatique et l'appréhension des éléments contextuels sont convoqués. Cela ne condamne en rien à l'idée de rationalité, mais vient la renforcer à travers une compréhension de la langue en usage par exemple sur les questions qui entourent l'intentionnalité des individus, qui n'est pas forcément exprimée littéralement par les mots hors contexte.

Avec Habermas, l'émergence des principes de justice ne réside pas dans le contrat social mais bien dans la communication et ce qui est critiqué c'est l'autonomie politique et individuelle rawlsienne qui loupe l'intersubjectivité essentielle en démocratie. Pour être impartial, il est nécessaire d'accéder à l'information et à l'expérience ce que n'accepte jamais définitivement Rawls. Les participants à la communication délibérative doivent être informés et il n'est pas pertinent de les aveugler volontairement par un quelconque voile d'ignorance. Le flux d'information sociale doit être disponible et accessible (Melkevik, 1997, p 69). Le point de vue moral se trouve ainsi dans la dimension éminemment sociale de l'individu et de son langage en usage là où chez Rawls (du moins clairement en 1971) et Chomsky elle se trouve au niveau du sujet et de son intériorité, de sa langue interne, de son sens de la justice. Selon Melkevik : « Il ne suffit pas pour Habermas que chaque individu procède, de façon privée, à une délibération cherchant à justifier les normes fondamentales. Ce qui est nécessaire, c'est que les individus concernés approuvent et reconnaissent intersubjectivement la validité des normes proposées. » (Melkevik, 1997, p 69) D'un point de vue assez ironique, l'auteur conclut en parlant de Rawls (un peu injustement malgré tout) : « C'est une philosophie qui se perpétue comme si le tournant linguistique n'avait jamais eu lieu. Ce qui revient constamment, c'est l'absence d'une intersubjectivité réelle et démocratique chez Rawls » (Melkevik, 1997, p 69). De ce point de vue là, Rawls reste un philosophe analytique et comme nous l'avons vu, son engagement qui est resté très universitaire dans les années 60 – là où le pays et les étudiants s'engageaient sur le terrain des idées, mais aussi de l'action politique – renforce cet aspect qui lui manque biographiquement un peu. C'est peut-être ce qu'entend Charles Taylor dans ces quelques lignes quand il oppose le caractère monologique de la philosophie moderne au trait essentiel de la vie humaine caractérisée fondamentalement par son dialogisme : « Pour saisir la connexion étroite entre identité et reconnaissance, il nous faut prendre en considération un détail essentiel de condition humaine que le virage majoritairement "monologique" de la philosophie moderne a rendu presque invisible. Ce trait essentiel de la vie humaine est son caractère fondamentalement "dialogique". Nous devenons des agents humains à part entière, capables de nous comprendre nous-mêmes – donc de définir notre identité – grâce à l'acquisition de langages humains riches d'expérience. » (Taylor, 1994, p 49) De l'eau à notre moulin pour montrer, malgré tout, la centralité de la question du langage dans les questions ayant trait à la justice sociale que cela parte en définitive d'un point de vue cognitif ou social.

Propos conclusifs

Le langage resterait avant tout l'instrument de la pensée et « on suppose généralement que, quelle que soit la capacité intellectuelle humaine, la faculté du langage lui est essentielle » (Chomsky, 2009, p 310). Le lien entre le langage et la pensée apparaît quasi incestueux. Si l'on est sûr, que nous ne pouvons pas tout dire en parole ne serait-ce que d'un point de vue d'une limitation quantitative (dire tout ce que l'on a en tête au moment où on le pense serait sûrement confus mis en parole) ou d'un point de vue qualitatif (nous ne pouvons ou ne voulons pas tout dire ce que nous pensons au moment même où nous le pensons), il est pourtant – non plus dans la performance mais dans la compétence linguistique – pertinent de chercher à comprendre précisément le lien singulier qui unit ces deux prédispositions de notre esprit. Avons-nous besoin du langage pour penser ? Qui de la poule ou de l'œuf ? La plupart du temps, nous sommes en pensée et moins en performance dans l'usage de notre langage.

Et alors dans ce cadre qu'en est-il des facultés morales des individus ? Et leurs liens avec la rationalité ? Si un jugement moral est un jugement sur ce qui serait juste ou ne le serait pas, le choix dans la position originelle serait-il toujours jugé de la même manière s'il était en même temps considéré comme rationnel ? Rawls fait sans doute un lien trop étroit entre la qualité rationnelle des individus et leur sentiment moral. Il est tout à fait possible et cela est illustré par de nombreux dilemmes que la rationalité n'est pas toujours l'ami intime de la moralité. Si l'on considère en tout cas la rationalité prise dans un sens économique comme le fait Rawls (même s'il rajoute la dimension du raisonnable qui permet de rentrer plus de plain-pied dans la réalité et de garantir la coopération sociale au-delà de la représentation/modèle réduit de la position originelle) : « Ainsi, dans un sens usuel, on se représente un individu rationnel comme ayant un ensemble cohérent de préférences face aux options disponibles. Il hiérarchise ces options selon la façon dont elles réalisent ses buts ; il suit le projet qui satisfait le plus grand nombre de ses désirs et dont la réalisation a le plus de chances de succès. » (Rawls, 1997, p 175) Et selon le philosophe : « Lorsque nous supposons que les partenaires sont rationnels, la rationalité (distincte de la qualité d'une personne raisonnable) est comprise de la manière qui est courante en économie. Les partenaires sont donc rationnels au sens où ils peuvent ordonner leurs fins ultimes sans inconséquence, où ils délibèrent en étant guidés par des principes tels que l'application efficace des moyens aux fins, la sélection de l'option qui fera le plus probablement progresser leurs objectifs, l'organisation des activités de façon à ce que, toutes choses égales par ailleurs, le plus possible de ces fins peuvent être réalisées. » (Rawls, 2003, p 127) La rationalité est sûrement au cœur de notre nature humaine, inscrite dans notre patrimoine génétique comme un élément de notre pensée abstraite et donc de notre langage, mais comme le langage, elle trouve une réalité dans la performance au minimum et dans des limitations et agencements dans la dimension sociale de notre être en mouvement dans son contexte. La théorie de la Pertinence de Sperber et Wilson, théorie pragmatique, ne vise pas autre chose que de montrer l'efficacité de notre langage entre illustrant le rapport entre nos effets et nos efforts cognitifs pour nous faire comprendre dans notre communication. Tout semble se jouer à l'interface entre notre esprit et le monde qui nous entoure. Le langage est également, comme le note Bruno Ambroise, un « médium entre deux esprits d'où sa redéfinition comme pur moyen de communication, de mise en rapport d'intentions » (Ambroise, 2011, p 93). Et cette ouverture des esprits sur le monde, entre eux, et à travers le langage et son lien avec la pensée, est peut-être une des meilleures leçons de ce parcours que nous avons entrepris dans ces regards croisés entre Rawls et Chomsky.

Bibliographie

- ALLARD, Julie, 2014. Ronald Dworkin ou le roman du droit. *La vie des idées* [en ligne]. 2014. p. 1-8. Consulté à l'adresse : <https://laviedesidees.fr/Ronald-Dworkin-ou-le-roman-du-droit.html>
- AMBROISE, Bruno, 2011. Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller et retour transatlantique et ses impacts philosophiques. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*. 2011. Vol. 2, no. 25, p. 81-102.
- AUDARD, Catherine (éd.), 2004a. *John Rawls, Politique et métaphysique*. Paris : PUF. Débats philosophiques.
- AUDARD, Catherine (éd.), 2004b. Politique et métaphysique : introduction. In : *John Rawls Politique et métaphysique*. Paris : PUF. Débats philosophiques.
- CAYLA, Olivier, 1996. Langage. *Dictionnaire de philosophie politique*. Paris : PUF.
- Chomsky, 2007. Paris : L'Herne.
- CHOMSKY, Noam, 1969. *La linguistique cartésienne suivi de La nature formelle du langage*. Paris : Seuil. L'ordre philosophique.
- CHOMSKY, Noam, 2006. *Le langage et la pensée*. Paris : Payot.
- CHOMSKY, Noam, 2010. *Raison et liberté*. Paris : Agone. Banc d'essai.
- CHOMSKY, Noam, 2015. *Langue, linguistique, politique*. Paris : Flammarion. Champs essais.
- CHOMSKY, Noam, 2021. *Quelle sorte de créatures sommes-nous ? Langage, connaissance et liberté*. Montréal : Lux. Instinct de liberté.
- CHOMSKY, Noam et BOUVERESSE, Jacques, sans date. *Noam Chomsky, dialogue avec Jacques Bouveresse - Textes à l'appui* [en ligne]. [Consulté le 26 octobre 2021]. Consulté à l'adresse : <https://la-bas.org/la-bas-magazine/textes-a-l-appui/noam-chomsky-la-verite-dialogue-avec-jacques-bouveresse>
- DIMOCK, Wai Chee, 1996. *Residues of Justice : Literature, Law, Philosophy* [en ligne]. Berkeley: University of California Press. [Consulté le 17 octobre 2021]. Consulté à l'adresse : <https://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/view?docId=ft767nb4br&chunk.id=d0e2214&toC.id=d0e2003&brand=ucpress>
- DWORKIN, Ronald, 1973. The Original position. *University of Chicago Law Review*. 1973. Vol. 40, no. 3, p. 500-533.
- DWORKIN, Ronald, 1995. *Prendre les droits au sérieux*. Paris : PUF.
- ELSTER, Jon, 2009. *Le désintéressement - Traité critique de l'homme économique Tome 1*. Paris : Seuil. Les livres du Nouveau Monde.
- ESTEVEZ, Julio et GLENDAY, Candice, 2010. Kant, Chomsky e Rawls: sobre o método de A Theory of Justice: Série 2 / Kant, Chomsky and Rawls: on the Method of A Theory of Justice. *Kant E-Prints*. 2010. Vol. 5, p. 66-92.
- GEARY, Daniel, 2009. Les Intellectuels américains et l'idéal démocratique. *Cahiers d'histoire*. 2009. no. 108, p. 61-94.
- HAUSER, Marc, YOUNG, Liane et CUSHMAN, Fiery, 2007. Reviving Rawls's linguistic analogy: Operative principles and the causal structure of moral actions. In: SINOTT-ARMSTRONG, Walter (éd.), *The cognitive science of morality : Intuition and diversity*. Cambridge : MIT Press. p. 107-143.
- IROEGBU, Pantaleon, 1991. La pensée de Rawls face au défi communautarien. *Revue Philosophique de Louvain*. 1991. Vol. Quatrième série-Tome 9, no. 81, p. 113-128.
- JEANNIN, Marine, 2021. Qui était Rosa Parks, icône de la déségrégation aux États-Unis ? *Geo.fr* [en ligne]. 2 mars 2021. [Consulté le 26 octobre 2021]. Consulté à l'adresse :

<https://www.geo.fr/histoire/qui-etait-rosa-parks-icone-de-la-desegregation-aux-etats-unis-201487>

John Rawls dans son contexte - Ép. 1/5 - Avoir raison avec... John Rawls, 2020. *France Culture* [en ligne]. [Consulté le 26 octobre 2021]. Consulté à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/avoir-raison-avec/avoir-raison-avec-emission-du-lundi-13-juillet-2020>

KAHNEMAN, Daniel, 2016. *Système 1, Système 2 : les deux vitesses de la pensée*. Flammarion. Clés des champs.

KÜNG, Guido, 1979. Les fondements méthodologiques de la théorie de la justice de John Rawls. *Revue de Théologie et de Philosophie*. 1979. Vol. 111, no. 3, p. 279-289.

LAÏDI, Zaki, 1998. André Berlin, Pablo da Silveira, Hervé Pourtois (dir.), Libéraux et communautariens. *Revue française de science politique* [en ligne]. 1998. Vol. 48, no. 6, p. 788-790. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-1998-6-page-788.htm>

Cairn.info

Les philosophes américains entrent en guerre - Ép. 3/4 - 69, année philosophique, sans date. *France Culture* [en ligne]. [Consulté le 26 octobre 2021]. Consulté à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-chemins-de-la-philosophie/69-annee-philosophique-34-les-philosophes-americains-entrent-en-guerre>

Libéraux et communautariens, 1997. PUF. Paris.

MELKEVIK, Bjarne, 1997. Du contrat à la communication : Habermas critique Rawls. *Philosophiques*. 1997. Vol. 24, no. 1, p. 59-70.

MESTIRI, Soumaya, 2006. Peut-on se passer de la position originelle ? *Philosophiques*. 2006. Vol. 33, no. 2, p. 435-454.

MIKHAIL, John, 2000. *Rawls' Linguistic Analogy: a Study of the « Generative Grammar » Model of Moral Theory Described by John Rawls in A Theory of Justice*. Thèse en philosophie. Cornell University.

MIKHAIL, John, 2009. *Elements of moral cognition*. Cambridge: Cambridge University Press.

MOESCHLER, Jacques, 2020. *Pourquoi le langage ?* Paris : Armand Colin. La lettre et l'idée.

NOAM-CHOMSKY.FR, 2011. [2010] Le langage sert d'abord à penser. *Blog sur Noam Chomsky (en français)* [en ligne]. 12 août 2011. [Consulté le 20 octobre 2021]. Consulté à l'adresse : <http://www.noam-chomsky.fr/le-langage-sert-d-abord-a-penser/>

OLLIVIER, Bruno, 2000. *Observer la communication*. Paris: CNRS Editions.

PINKER, Steven, 1999. *L'instinct du langage*. Paris : Odile Jacob.

POLLOCK, Jean-Yves, 1997. *Langage et cognition*. Paris : PUF.

RAWLS, John, 1996. *Le droit des gens*. Esprit. Seuil. Philosophie.

RAWLS, John, 1997. *Théorie de la justice*. Paris : Seuil. Points Essais.

RAWLS, John, 2003. *La justice comme équité*. Paris : La Découverte. Textes à l'appui/Politique et sociétés.

SANDEL, Michael, 1999. *Le libéralisme et les limites de la justice*. Seuil. Paris. La couleur des idées.

SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre, 1989. *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.

TAYLOR, Charles, 1994. *Multiculturalisme - Différence et démocratie*. Paris : Flammarion. Champs.

(Vidéo) *Débat entre Noam Chomsky & Michel Foucault*, 2020. [en ligne]. [Consulté le 27 octobre 2021]. Consulté à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=ZY7bzIZ7-Ys>

VIRNO, Paolo, 2015. Histoire naturelle. Le débat entre Chomsky et Foucault sur la « nature humaine ». *Collège international de Philosophie*. 2015. no. 87, p. 84-100.